

N° 101 LE PUBLIPHOBIE 1^{er}-3-2007

« Les moustaches cachent les défauts de la bouche. » (Proverbe arabe.) Dernier numéro paru : 1^{er}-1-2007 (18^e année).

Feuille sporadique concentrée (à diluer dans une bassine avant absorption), créée le 1^{er} janvier 1990 et déclarée comme association le 1^{er} juillet 1991 (*Journal officiel* du 24-7-1991) : « Faire prendre conscience des procédés publicitaires ou autres, destinés à mettre en condition l'opinion publique ; sensibiliser le public aux nuisances écologiques, aux déséquilibres sociaux et aux risques de manipulation psychologique liés à l'emploi ou à l'abus de ces procédés ; réfléchir sur les enjeux avoués ou non de ces derniers ; organiser des contre-pouvoirs » (statuts). (« LP » : renvoi à un ancien numéro ; « V. sect. » : renvoi à une section du présent numéro.)

I ■ Plaidoirie d'un barbouilleur

(Rédigée du 22 au 30 décembre 2006 puis apprise par cœur en vue du procès du 12 janvier 2007 à Paris, cette plaidoirie s'est finalement vue, sur les conseils de l'avocat, réduite à sa quintessence et prononcée à l'audience sur un mode plus spontané.)

À l'entrée de Douarnenez, en venant de Quimper.

Mesdames, Messieurs les Juges,

(1) La machine judiciaire s'est mise en branle, le 28 octobre 2006, après notre barbouillage de deux panneaux publicitaires sur un mur de la gare d'Austerlitz. Puisque vous voilà chargés de juger sept bienfaiteurs, je vous y aiderai, en toute compassion, pour que vous ressortiez de cette ornière la tête haute. Si nous devons nous croiser par la suite, dans un ascenseur, un restaurant, un cinéma, nous pourrions alors nous regarder dans les yeux, en communiant dans la fierté : n'aurions-nous pas œuvré au bien-être du plus grand nombre ? Saisissons ensemble cette chance qui nous est offerte de régénérer le monde, de rajeunir son aspect, aujourd'hui empreint de barbarie.

(2) Ne serons-nous pas, tôt ou tard, vous et moi, allongés sous le gazon ? Franchement, ne partageons-nous pas le désir de passer le temps qui nous reste aussi agréablement que possible ? Par exemple en nous promenant de ville en ville sans être accueillis par la désormais inévitable haie d'horreur publicitaire ! C'est à l'homme ou à la femme cachés sous la robe que je m'adresse.

(3) Permettez-moi une confiance : plutôt du genre bien élevé, charitable, un peu esthète sur les bords – sans doute un reste de mon éducation bourgeoise, chrétienne, artistique... –, je vois dans la publicité, telle qu'elle se pratique aujourd'hui, l'exact contraire des valeurs que l'on m'a transmises. Si je suis publiphobe, c'est probablement en réaction à cette laideur, à cette agressivité qui souillent nos paysages, menacent notre libre arbitre et violent notre vie intérieure. Une pollution, une violence d'autant plus surprenantes qu'elles sont le fait d'un objet parfaitement inintéressant : la publicité. Celle-ci, vulgaire accessoire de vente, ne devrait pas nuire davantage que les horaires de chemin de fer ou les panneaux de signalisation. Seulement je ne sache pas que les horaires de chemin de fer ou les panneaux de signalisation envahissent notre vie, pénètrent nos demeures, recouvrent nos vêtements, déforment jusqu'à la langue française...

(4) Ai-je le droit de vous poser maintenant une question ? Que ressentez-vous, chaque jour, lorsque vous croisez l'une de ces mille, deux mille, trois mille et plus images enjôleuses qui jalonnent vos itinéraires familiers ? Qu'éprouvez-vous, chaque jour, lorsque vos yeux, votre cerveau se retrouvent piégés par ces engrenages visuels ? Des engrenages pervers constitués, soit dit en passant, des mêmes rouages que ceux dont usèrent et usent encore les dictatures meurtrières pour insinuer leur propagande.

(5) Si nous nous trouvons dans la rue, dans un bus ou un métro, vous sauriez de quoi je parle, il suffirait de lever les yeux. Mais ici, dans ce palais où vous officiez, point de ces nocives insanités, point de ces scories aliénantes. Faut-il donc interrompre l'audience un quart d'heure pour que nous puissions aller, tous ensemble, dans Paris, faire un état des lieux, évaluer les dégâts ? À moins que vous ne préfériez une minute de silence, en hommage aux villes et aux villages de France submergés par le raz-de-marée publicitaire.

(6) Vous ne pourrez me juger sans vous référer à votre expérience personnelle, à vos rêves, à votre idéal. Ne suis-je pas au demeurant, comme contribuable, en droit de signifier aux fonctionnaires que vous êtes ce que j'attends de ce procès ? Si notre rencontre a un sens, ce n'est certainement pas dans l'application, absurde, mécanique, d'un barème, d'un tarif, d'une sanction. Ce que je viens vous proposer, c'est de déterminer ensemble qui sont les vandales, ou plutôt où se situe le vandalisme : dans le million de panneaux publicitaires prédateurs, ou bien dans les quelques grammes de peinture déposés par les barbouilleurs sur deux ou trois panneaux ?

(7) Depuis que je vous ai dédié, en 2000, mon manifeste « Vers la légitime réponse », j'ai barbouillé vingt-huit fois, et treize fois j'ai été conduit au poste. Malgré quoi je me sens plus l'âme d'un justicier que d'un vandale. D'un justicier du paysage... et des consciences. Et les circonstances qui nous réunissent, même si elles découlent d'un enchaînement purement administratif, m'apparaissent comme l'aboutissement d'un cheminement politique, le couronnement – pardonnez-moi – d'un processus entamé il y a vingt-cinq ans par un boycottage individuel de la publicité, et poursuivi, depuis six ans, sous la forme collective d'une désobéissance civile non-violente.

(8) Un parcours au long duquel il m'a été donné de croiser, parfois par l'entremise d'une simple citation, un très grand nombre de contemporains, dont je tiens – cette liste fût-elle dérisoire ! – à citer quelques noms avant de conclure : Claire d'Aurélié, Frédéric Beigbeder, Léon Bloy, François Brune, François Cavanna, Vincent Cheynet, Jacques Chirac, François de Closets, Coluche, Jacques-Yves Cousteau, Jean Dausset, Pierre-Jean Delahousse, Jean-Marie Domenach, Georges Duby, Jacques Ellul, Fabrice Eulry, Federico Fellini, Léo Ferré, Alain Finkielkraut, Roger Garaudy, Claude Got, Thomas Guéret, Jean-Ederne Hallier, Robert Heymann, Roger Ikor, Milan Kundera, Patrick Le Lay, Jean-Marie Lustiger, René Macaire, Gabriel Marcel, René Magritte, Georges Montaron, Florence Montreynaud, Edgar Morin, Aguigui Mouna, Charles Péguy, Maurice Pergnier, Bertrand Poirot-Delpech, Colette Pourroy, Andrée Putman, Jean-Pierre Raffarin, Hubert Reeves, Georges Sarre, Raymond Savignac, Michel Serres – qui a suggéré un jour que l'on brûlât « ces panneaux honteux » –, Alexandre Soljenitsyne, Philippe Sollers, Alain Souchon, Haroun Tazieff, Roland Topor, Maurice Tubiana, François Vaillant, Paul Valéry, Marguerite Yourcenar. Il est probable que toutes ces personnes nous féliciteraient, ouvertement ou dans leur for intérieur, d'avoir tenté de neutraliser symboliquement quelques-unes de ces innombrables saletés publicitaires dont pâtit la France – et le reste du monde.

(9) En conclusion, méritons-nous une condamnation ou la Légion d'honneur ? Notre relaxe, coup de pouce pour la civilisation, coup de griffe, ou de bélier, contre le système publicitaire, ferait-elle de nous de futurs récidivistes ? Nous ne sommes pas des barbouilleurs compulsifs. Et nous cesserons de barbouiller lorsque nous aurons atteint notre but : le débat public, la loi (fixant, pour commencer, la taille des affiches au format maximal de 50 x 70 cm), les décrets d'application.

II ■ Un procès de rêve (Paris, 12 janvier 2007)

(1) Peut-on être heureux en correctionnelle ? Oui. J'en ai fait l'expérience, au Palais de justice de Paris, ce 12 janvier 2007, où je devais répondre, avec six autres membres du Collectif des déboulonneurs, d'un barbouillage d'affiches. Un procès comme on en voit dans les films. Un procès comme on en rêve. Plus de trois heures et demie de bonheur ! L'effervescence des grands jours. *Le Parisien* a sorti, le matin même, une pleine page sur l'affaire, avec, à l'appui, le soutien d'un intellectuel de renom (Edgar Morin). Une centaine de sympathisants et journalistes remplissent la salle – une cinquantaine d'autres personnes se contentent de la salle des pas perdus. À noter, l'étrange absence de la « victime » : l'afficheur (Clear Channel). Tous les vieux compagnons de combat sont là, presque tous. Et le vent de l'histoire se met à souffler sous les lambris.

(2) La **judge** (Sylvia Caillard) rappelle les faits, si dérisoires en apparence. Son ton est d'une neutralité rassurante : symboliquement, nous avons déjà gagné, notre action est prise au sérieux. Son expression, même froide, reste ouverte – à aucun moment n'apparaîtra sur ce visage de sphinx le moindre de ces signes de dédain ou d'ennui que laisse échapper maint juge en pareilles circonstances.

(3) Les **prévenus** – Alexandre Baret, Yvan Gradis, Yann Le Breton, Céline Ramboz, Laurent de Soras, David Sterboul, Jean-Michel Vouregère – se succèdent à la barre. J'ai l'honneur de passer le premier. En quatre minutes, je dédie ma défense à l'entrée saccagée de Douarnenez, fais remarquer qu'on ne demanderait pas à un pompier de se justifier (« la publicité, c'est comme un incendie, en moins beau »), félicite la présidente pour son ton, et prône le barbouillage et la légitime réponse. En revanche, je n'ai pas l'honneur d'être cuisiné par le **procureur** (Laurent Michel) comme le seront mes compagnons. Un procureur-marionnette à la Daumier : « gros yeux », gesticulation, vitupérations, le tout aussi creux qu'exubérant. Cherche-t-il à mériter son salaire ?... Avantage, en tout cas, de sa pantomime : les militants avec lesquels il joue au chat et à la souris n'en apparaissent, par contraste, que plus convaincants.

(4) Les **témoins** : Maurice Pergnier (linguiste) démontre l'illégitimité de l'affiche privée dans l'espace public ; Jean-François Pellissier (adjoint au maire du 13^e) décrit les affres d'un élu confronté aux débordements de l'affichage ; Claude Got (professeur de santé publique) stigmatise les nuisances induites par la publicité et ajoute : « Si j'avais cinquante ans de moins, je serais à leurs côtés. »

(5) Bouquet final du **procureur** donneur de leçons : « Vous êtes minoritaires. Au lieu d'imposer au passant vos façons de faire antidémocratiques, vous feriez mieux de créer un parti. En plus, vous êtes coulés dans le même moule d'une idéologie uniformisante ! » Le comble pour des antipublicitaires ! Le « représentant de la société » refuse de requalifier les faits, graves selon lui, en dommages légers et requiert pour chacun une peine de 500 euros avec sursis. Le brillant **avocat** François Roux, célèbre chantre de la « légitime révolte », prend quant à lui des accents épiques pour évoquer l'histoire de la désobéissance civile, avant de réclamer la relaxe.

(6) La juge nous ayant de nouveau offert la parole, avec la tacite autorisation de mes compagnons, je saisis l'occasion, me lève et règle son compte au procureur en deux minutes. Histoire de relativiser aux yeux de l'assistance la portée de ses contrevérités. Je m'adresse ensuite, plus sereinement, à la présidente pour lui expliquer ceci : bien que publiphobe et anarchiste, je ne me bats ni contre les afficheurs, ni contre la police, ni contre les juges. Notre combat n'a qu'un objet : l'agression publicitaire. Aussi notre relaxe ne serait-elle pas interprétée par nous-mêmes comme une victoire sur l'appareil judiciaire, mais comme un progrès pour la civilisation !

(7) Toute la presse rendra compte de l'événement (pleine page, le lendemain, dans *Libération*). Quel que soit le jugement prononcé le 9 mars prochain, rien ne pourra estomper le souvenir d'une audience au parfum d'histoire.

III ■ Collectif des déboulonneurs : Nîmes entre dans la danse

Le Collectif des déboulonneurs (24, rue Louis-Blanc, 75010 Paris ; www.deboulonneurs.org), entré en action fin **novembre 2005** (LP n° 91...), a de nouveau barbouillé, fin janvier et fin février. Extension au niveau national en cours. Revendication principale : 50 x 70 cm max. pour toutes les affiches publicitaires. Moyen d'action : désobéissance civile non-violente en légitime réponse.

Janvier 2007. Le 26, à 18 h, à **Lille** (angle r. de Paris/pl. Lebas), 3 panneaux de l'affich. JCDecaux ont été barbouillés (de slogans antipublicitaires bombés à la peinture) par 2 militants, devant 35 pers. dont 1 journal. et quelques polic. (passifs). Interprétation du « Barbouilleur ». Art. avec photo dans *Lille Plus* du 29 et *La Voix du Nord* du 4 févr. Le 27, à 11 h, à **Lyon** (angle cours Vitton/r. Massena), 1 panneau de l'affich. JCDecaux a été barbouillé par 2 militants, devant 20 pers., la presse, 1 jongleur et 10 polic. Interprétation du « Barbouilleur ». Conduite au poste des 2 barbouilleurs. Le 26, à 19 h, à **Paris** (5, bd des Capucines), 5 panneaux de l'affich. Avenir ont été barbouillés par 5 militants, devant 80 pers. dont plusieurs journal. (RFI, AFP...). Arrestation véhément et conduite au poste des barbouilleurs. Formation d'un barrage polic. avec 19 boucliers devant les panneaux. Interprétation du « Barbouilleur ». Lecture d'un texte de soutien du philos. Bernard Stiegler. Art. avec photo dans *Le Parisien* du 27, et reportage télév. sur Arte le 27. Le 26, à 18 h, à **La Rochelle** (gare de bus, pl. de Verdun), 6 aubettes (11 faces) de l'affich. JCDecaux ont été barbouillées par 2 militants, devant 25 pers. dont 3 journal. (Demoiselle FM...). La police, présente par hasard, a laissé faire, sur ordre. Art. avec photo dans *Sud-Ouest* du 29. Le 27, à 11 h, à **Rouen** (rd-pt des Harkis), 5 panneaux (dont 1 obstacle urbain) des affich. Viacom et JCDecaux ont été barbouillés par 2 militants, devant 45 pers. et la presse. Fanfare, jonglage et kiwido. La police vient contrôler l'identité des barbouilleurs. Reportage télév. sur France 3 à 12 h et 19 h. Art. avec photo dans *Paris-Normandie* du 29.

Février. Le 24, à 17 h, à **Montpellier** (angle r. Léon-Blum/av. du Pont-Juvénal), 1 panneau de l'affich. JCDecaux (le même qu'en févr. 2006) a été barbouillé par 2 militants, devant 35 pers. et la presse. Interprétation du « Barbouilleur ». Art. avec photo dans *Le Midi-Libre* du 25 et dans *L'Hérault du jour* du 26. Le 24, à 14 h, à **Nîmes** (angle r. du Mail/r. Ernest-Renan), 1 panneau de l'affich. De Cecco a été barbouillé par 1 militant, devant 12 personnes et la presse. Art. avec photo dans *Le Midi-Libre* du 25, *La Marseillaise* et *L'Hérault du jour* du 26. Reportage télév. sur France 3, le 24 à 19 h, et radioph. sur France Bleu, le 25. Le 24, à 15 h, à **Paris** (angle av. Parmentier/av. Claude-Vellefaux [lieu d'anciennes actions répétitives de 2005, devant l'hôp. Saint-Louis]), 2 panneaux de l'affich. JCDecaux ont été barbouillés par 7 militants, devant 100 pers., dont une accordéoniste, 20 polic. et 10 journal. (RTBF, France Inter...). Saynète à 2 personnages. Interprétation du « Barbouilleur des Lilas ». Lecture d'une nouvelle de Zola (« Victime de la réclame »). Arrestation calme et conduite au poste des barbouilleurs. Art. dans *Le Parisien* du 25. Le 23, à 18 h, à **La Rochelle** (à côté de la piscine), 2 panneaux de l'affich. JCDecaux ont été barbouillés par 1 militant, devant 30 pers. et devant une police passive sur ordre. Art. avec photo dans *Sud-Ouest* du 28, reportages sur les radios Hélène FM et Alouette. Le 24, à 11 h, à **Rouen** (angle r. Saint-Sever/bd Clemenceau), 2 panneaux de l'affich. JCDecaux ont été barbouillés par 2 militants, devant 30 pers. et la presse. Vérification sur place de l'identité des 2 barbouilleurs. Art. avec photo dans *Liberté-Dimanche* du 25 et dans *Paris-Normandie* du 26.

Photos et comptes rendus détaillés : www.deboulonneurs.org.

IV ■ 3^e procès en vue pour le Collectif des déboulonneurs : Alès, 9 mars 2007

Après Montpellier (juin) et Paris (janvier), voici le 3^e procès du Collectif des déboulonneurs. François Jourde et Sara Martinez vont comparaître à Alès, le 9 mars, à 14 h, pour avoir barbouillé des panneaux publicitaires à Anduze. Pour la première fois, quatre afficheurs se portent partie civile. Détail : certains de ces afficheurs sont des délinquants. La bataille risque donc d'être instructive... D'autant plus que les prévenus seront assistés, d'une part, par l'avocat François Roux, d'autre part, par quatre témoins : Frédéric Barbe, géographe ; Pierre-Jean Delahousse, président de Paysages de France ; Silvain Pastor, conseiller municipal (Les Verts) de Nîmes et conseiller régional. Contact presse : 06 72 98 50 89.

V ■ Agenda

7 mars 2007, Nîmes : à 11 h, au centre Pablo-Neruda, confér. de presse du Collectif des déboulonneurs pour le procès du 9 à Alès (contact : 06 72 98 50 89).

9 mars, Paris : au Palais de justice, à 9 h, jugement du procès du 12 janvier (29^e chambre correctionnelle), suivi d'une conférence de presse.

9 mars, Alès : à 14 h, procès de deux barbouilleurs (R.-V. à 13 h 30 devant le palais de justice, pl. Henri-Barbusse).

20 mars, Paris : réunion publique de Résistance à l'agression publicitaire, 22, rue Boulard (métro Denfert-Rochereau), de 20 h à 23 h.

Fin mars : barbouillages du Collectif des déboulonneurs (Lille, Lyon, Montpellier, Paris, La Rochelle, Rouen...).

VI ■ Catalogue

- Prochain numéro seulement : 15 centimes + une enveloppe timbrée à votre adresse.

- Série complète des 100 numéros parus (12 euros, port et enveloppe compris).

VII ■ Abonnement et commandes

- Abonnement : 6 euros les dix numéros (soit un peu plus d'un an). [Abonnement spécial malvoyants : 10 euros.]

- Commandes (des articles du catalogue) : sauf indication contraire, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse et la somme indiquée. Si aucun prix n'est indiqué, comptez 8 centimes par page. Timbres, chèques et virements acceptés (« Le Publiphobe », CCP 346257 X Paris).

Ce numéro 101 peut être photocopié et diffusé.

Yvan Gradis

Le Publiphobe, 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, France. Tph. 01 45 79 82 44.
(Les 93 premiers numéros du *Publiphobe* sont téléchargeables gratuitement sur le site internet : www.indesens.org.)